

- Le présent plan établit la disposition générale de l'appartement. Il est susceptible d'adaptations techniques, dimensionnelles, depuis la base du PERMIS DE CONSTRUIRE, afin de répondre aux contraintes techniques induites des études d'exécutions.  
 - Les poutres, poteaux, soffites et faux plafonds n'apparaissent pas systématiquement.  
 - Les équipements ménagers (LL, LV, R\*, ...) ainsi que le mobilier ne sont pas fournis.  
 - La surface de chaque pièce est calculée avec son éventuel placard

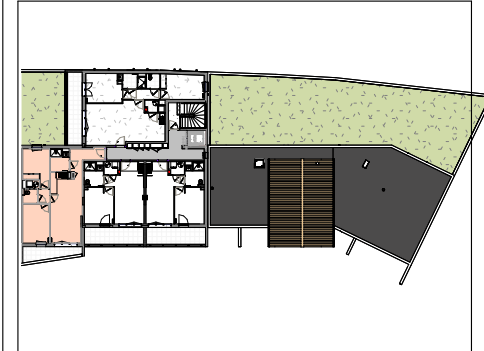
<b>F+ALL V</b> Fenêtre + Allège vitrée	<b>LV</b> Lave Vaisselle	<b>R*</b> Réfrigérateur	Gaine technique
<b>F</b> Fenêtre	<b>LL</b> Lave Linge	<b>C-F</b> Cuisson - Four	Tableau Electrique
<b>BC</b> Baie Coulisante	<b>SL</b> Sèche Linge	<b>PL</b> Placard + aménagé	<b>PAC</b> Pompe à chaleur

### " RESIDENCE OPALINE "



BÂT.	ETAGE	N° LOT	TYPE
E	R+4	E403	T3

R+4	
Extérieure	
Balcon	7.88 m <sup>2</sup>
	7.88 m <sup>2</sup>
Habitable	
Pièce de vie	23.91 m <sup>2</sup>
Chambre 1	11.77 m <sup>2</sup>
WC	3.49 m <sup>2</sup>
Dgt	1.84 m <sup>2</sup>
Chambre 2	10.15 m <sup>2</sup>
S.d'eau	4.55 m <sup>2</sup>
Entrée	6.88 m <sup>2</sup>
	62.58 m <sup>2</sup>



### PLAN DE VENTE

Date : 19/02/2026

Indice :